

## DU CÔTÉ DES MEMBRES

Plusieurs organisations membres d'Inter-réseaux animent et soutiennent des projets et des réflexions sur le thème de la protection sociale et des filets sociaux. Leur expérience en la matière a permis de nourrir les réflexions et les débats dont est issu le présent numéro.



L'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APSS) est une organisation au service d'éleveurs répartis dans plus de douze pays d'Afrique. Son action promeut le développement d'un système agro-pastoral plus productif et générateur de revenus pour ces membres. C'est aujourd'hui un acteur majeur en matière de formation, de sélection animale et d'appui aux éleveurs – leur alphabétisation et la scolarisation de leurs enfants. Dans le cadre du renforcement de leurs capacités et de l'appui-conseil fourni par l'organisation, un outil d'enquête qualitatif est développé et fait l'objet d'un article dans le présent numéro : la méthode des bilans simplifiés (p. 22).

<https://www.apess.org/>

Le GRET est une ONG internationale de développement qui agit depuis 1976 pour apporter des réponses durables et innovantes aux défis de la pauvreté et des inégalités. Agir pour le développement nécessite une approche globale et pluridisciplinaire, c'est pourquoi le GRET mobilise une diversité de métiers, du terrain au politique en passant par la recherche, sur 7 thématiques complémentaires qui, ensemble, contribuent au développement des pays du Sud (Agriculture, citoyenneté, eau, gestion des ressources naturelles, microfinance et insertion professionnelle, santé, villes et décentralisation).

<https://www.gret.org/>

### Madagascar - Des projets d'aide alimentaire menés par le GRET

Présent depuis 2002 au sud de Madagascar dans la région Androy, le GRET y a développé des interventions agricoles et de prévention de la malnutrition. La région, très exposée aux aléas climatiques, fait face à des problèmes récurrents d'insécurité alimentaire. Depuis 2015 il y développe aussi des dispositifs ponctuels de filets sociaux pendant la période de soudure, sous forme de dons de légumineuses et céréales locales, de farines infantiles locales fortifiées et de semences améliorées. Ces appuis sont couplés à la prise en charge des enfants malnutris aigus modérés, la sensibilisation des ménages aux bonnes pratiques nutritionnelles et le renforcement des compétences des agents de santé communautaires.

#### **Un continuum entre urgence et développement...**

Ces interventions ponctuelles s'adosent aux actions de développement promues en parallèle par le GRET. Ainsi les aliments et semences distribués sont produits localement, et les distributions se font via les boutiques du CTAS (Centre Technique Agro-écologique du Sud) qui vendent habituellement ces produits, via des bons d'achat. Les semences distribuées permettent de préserver la fertilité des sols et de lutter contre le changement climatique. Les farines infantiles sont distribuées par Nutri'zaza, entreprise sociale malgache qui distribue des produits fortifiés locaux.

#### **...qui favorise la durabilité**

Les mêmes réseaux d'acteurs communautaires actifs dans les stratégies de long terme sont aussi mobilisés pour l'opérationnalisation des filets sociaux ponctuels, qui apparaissent aux ménages concernés comme une solution complémentaire à un éventail de services existants. Cela favorise la durabilité des interventions, car les ménages bénéficiaires des filets sociaux durant une période difficile, peuvent avoir accès aux mêmes produits en dehors de l'intervention. De plus l'intervention permet de développer l'entrepreneuriat local et elle s'inscrit dans la vision politique malgache actuelle d'une protection sociale adaptative.



L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (Iram) intervient depuis 1957 dans le champ de la coopération internationale. Ses activités concernent les domaines complémentaires des politiques publiques, du développement local, de la gestion des ressources naturelles, de la microfinance et des organisations rurales.

## La protection sociale et filets sociaux : une réflexion transversale pour l'Iram

Fort de son expérience d'accompagnement des acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'Iram élargit depuis une dizaine d'années ses analyses aux dispositifs de protection sociale. Ces appuis prennent la forme d'évaluation de programmes de filets sociaux (transfert monétaire, cantine scolaire, exonération des dépenses de santé...) ou encore d'accompagnement technique et stratégique des acteurs publics et de leurs partenaires à la conception et mise en œuvre de registres sociaux ou de modalités d'intervention de programmes (ciblage par exemple).

De nombreux domaines d'intervention plus anciens à l'Iram sont directement ou indirectement concernés par ces programmes de protection sociale : sécurité alimentaire et nutritionnelle, gestion des crises agricoles, genre, pastoralisme, appui aux producteurs dans les filières et aux systèmes alimentaires locaux, formation et insertion professionnelle des jeunes ruraux... Afin de favoriser les réflexions croisées, de mettre en débat les travaux réalisés par l'Iram et de faire dialoguer experts, chercheurs, techniques et décideurs politiques sur le sujet, l'Iram a choisi de consacrer sa journée d'études 2019 aux filets de protection sociale en Afrique subsaharienne et à leurs implications sociales et politiques. Les dispositifs de ciblage et la réappropriation des normes et critères qu'ils promeuvent par les populations locales ont été particuliè-

rement questionnés, de même que l'impact des programmes de filets sociaux sur les dynamiques et rapports de force locaux. Les enjeux liés à la pérennisation des filets sociaux et au processus d'institutionnalisation politique de ces dispositifs et de la protection sociale en Afrique subsaharienne ont été également au centre des discussions.

À l'issue des discussions de cette journée, plusieurs pistes de travail ont été dégagées pour l'Iram :

**Thème 1. Analyse de la protection sociale endogène.** Accompagner les acteurs institutionnels à mieux connaître et à prendre en compte les mécanismes de solidarité endogène et les stratégies de gestion des risques utilisées par les populations pour faire face à leurs difficultés.

**Thème 2. Modalités, ampleur et conséquences de réappropriation locale des règles.** Évaluer dans quelle mesure la réappropriation locale des règles par les acteurs impacte les effets d'un programme de filets sociaux. Évaluer avec les opérateurs quel degré de flexibilité doit être laissé aux acteurs de terrain pour mettre en œuvre les modalités prévues initialement par les programmes et quelles sont les conséquences en termes de réajustement des dispositifs.

**Thème 3. Suivi et analyse des processus de construction institutionnelle et technique**

**des registres de bénéficiaires.** Suivre l'évolution de la mise en place des dispositifs (registres sociaux vs registres intégrés de bénéficiaires) et analyser la construction politique et l'acceptabilité des acteurs à les utiliser pour leur mise à l'échelle.

**Thème 4. Accompagnement des processus d'implication progressif des collectivités territoriales et des services de l'État dans les schémas de décision et politiques de mise en œuvre des programmes de filets sociaux.** Analyser les rôles et responsabilités de ces acteurs en termes d'action sociale et voir dans quelle mesure et à quelles conditions ils seraient en capacité de participer à la gestion et la mise en œuvre de ces programmes.

**Thème 5. Analyse de la capacité de réaction des dispositifs de protection sociale aux contextes de crises alimentaires et socio-politiques.** Accompagnement du processus technique et institutionnel d'articulation des filets sociaux d'urgence et ceux dits de développement.

Les Actes, vidéos et documents de cette journée d'études sont disponibles sur le site de l'Iram :

<https://www.iram-fr.org/journees-etudes.html>